CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E14247** **VALABLE JUSQU'AU** **28/09/2027**

ÉDITÉ LE 08/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1990

Forme juridique : SAS

Capital : 15 244

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS 377 626 056

Siret : 377 626 056 00057

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 49 15178

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 347119C1247000

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 347119C1247000

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : ETABLISSEMENTS BARBIN

16 RUE DE L'ARGELETTE
49070 BEAUCOUZE

Téléphone : 02 41 42 42 02 **Fax :**

Portable : 06 68 22 39 50

Responsabilité légale :
TRANSITION (978 106 995) / CHOLEAU PHILIPPE PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.barbin-sols-murs.fr

E-mail : comptabilite@barbin-sols-murs.fr

Effectif moyen : 25 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 240 012 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	12	26/06/2025
6211	Revêtements textiles en dalles	6	26/06/2025
6212	Revêtements textiles en lés		26/06/2025
6223	Revêtements résilients (pvc, caoutchouc, linoléum et assimilés) (Technicité supérieure)		26/06/2025
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025